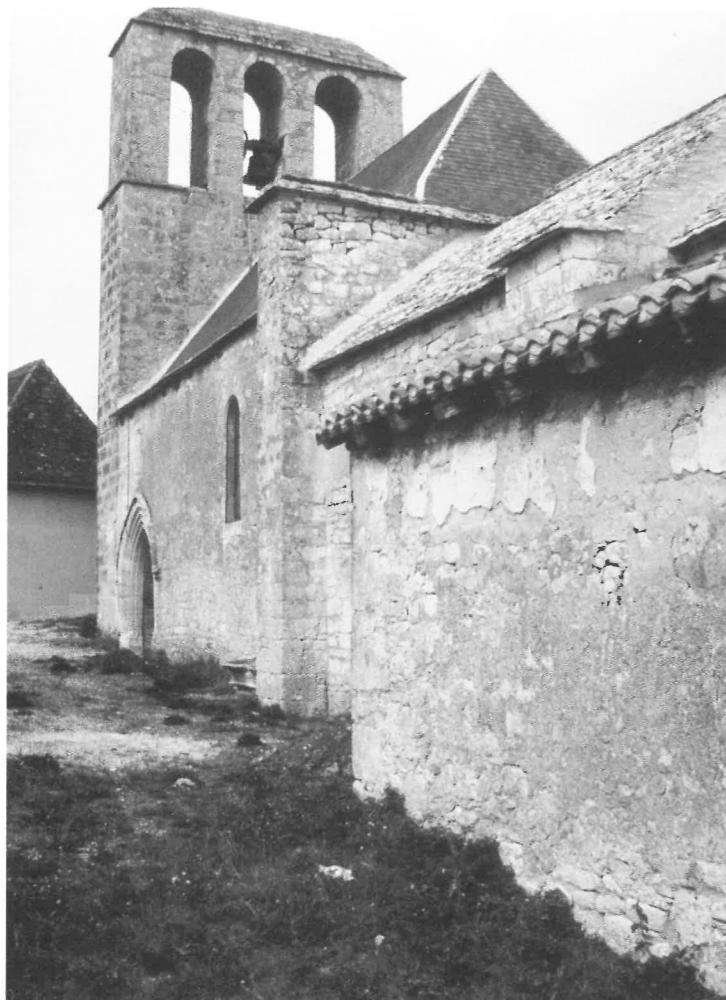


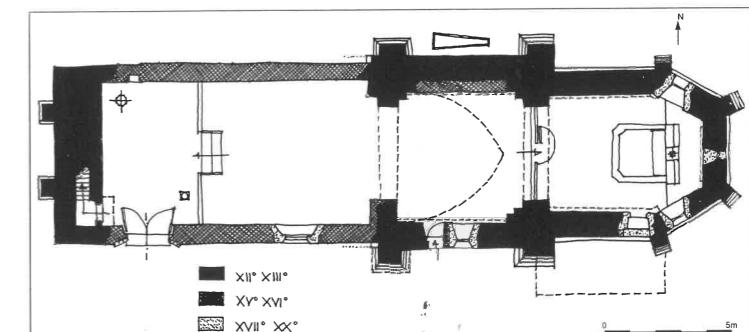
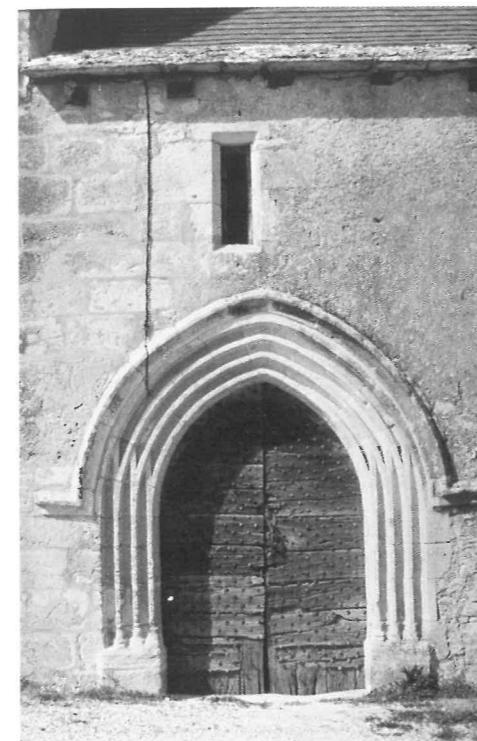
MONTAGNAC-D'AUBEROCHE

Dordogne, canton de Thenon, arrond. de Périgueux, 111 hab.



Montagnac-d'Auberoche
(Dordogne). Église Saint-Marc, façade sud.

L'église au centre du village, bien que remaniée à partir du XV^e s., conserve une grande partie de sa structure du XII^e. L'édifice, placé sous le vocable de saint Marc, est de plan rectangulaire avec une nef unique ; le chœur de deux travées voûtées, la première par un berceau brisé, la seconde, plus étroite, par un cul-de-four, se termine par une abside à trois pans. Une sacristie ouvre sur le côté sud du chœur. Un arc diaphragme plein cintre sépare la nef de l'avant-chœur, un second arc de même profil conforte la voûte au niveau de l'abside. Ces arcs retombent directement sur des piliers carrés terminés par un simple tailloir. La lumière pénètre dans l'abside par deux ouvertures symétriques en plein cintre et



Montagnac-d'Auberoche (Dordogne). Église Saint-Marc, plan (établi par E. Payen, A.B.F.) et porte sud (photo E. Payen, A.B.F., 1989).

ébrasées. Les fenêtres percées sur le mur sud sont plus récentes. Un épais clocher-peigne, sur le pignon ouest aveugle, est percé de trois ouvertures en plein cintre qui devaient abriter trois cloches ; une seule subsiste dans la partie centrale. On pénètre dans la nef par le côté sud où s'ouvre un portail sous une archivolte enveloppante formée de cinq arcs brisés. Les quatre arcs intérieurs prolongent directement sans chapiteaux de fines colonnettes dont les bases sont sculptées. Des contreforts à glacis contrebutent le clocher à l'ouest. Les contreforts latéraux sont sans retraites et coiffés d'une légère couverture. Des sondages récents ont fait apparaître des peintures murales intéressantes dans cette église inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques. Ces peintures consistent en une litre qui ceinture l'intérieur de l'église, rythmée au centre de la nef et sur chaque pilier par des petits blasons. Dans le chœur les blasons, plus grands, interrompent le bandeau noir. L'étude de ces blasons permettrait de dater précisément ce décor qui pourrait dans l'ensemble remonter au XVI^e s. La Sauvegarde de l'Art Français a versé 60 000 F en 1992 afin de participer à la remise en état du plafond et à l'assainissement des murs, puis 80 000 F en 1993 pour la réfection des maçonneries extérieures et le remaniement d'une partie de la couverture.

D. B.